

Bulletin n°32 février-mars 2021

LE PENSEUR 21



La phrase du mois

« Le plus grand secret pour le bonheur,
c'est d'être bien avec soi »

Bernard le Bouyer de Fontenelle

(écrivain et scientifique français du XVIIIe siècle)

Info Tombola

Le tirage au sort est
reporté
au 9 mars 2021.

INFO CONCOURS

Suite aux interventions des organisations syndicales et notamment la **CGT Finances Publiques et son courrier** envoyé à la ministre de la Transformation de la Fonction publique,

(<http://www.financespubliques.cgt.fr/file/12922/download?token=21gT4UVt>)

le Conseil Commun de la Fonction Publique du lundi 22 février a supprimé la limitation de la participation aux concours de la DGFIP.

La DGFIP avait été oubliée lors du projet que la ministre avait déposé.

L'oubli est donc réparé. La DGFIP se voit dans l'obligation de retirer cette limitation après l'avoir imposée sans aucune concertation...

Rencontre Bruno Le Maire/Fédération des Finances publiques du 2 février 2021

Une fois n'est pas coutume, le Ministre a remercié les agents pour leur travail exceptionnel sur la durée.

Cette rencontre, réclamée par les Fédérations depuis le changement de gouvernement en juillet 2020, a malgré tout permis 4 annonces du Ministre :

- augmentation du taux de promotion « promus/promouvables », à négocier, avec une base de discussion de 1 % de progression ;
- report sur 2021 des droits syndicaux inutilisés en 2020 pour cause Covid ;
- ouverture de négociations sur la protection sociale complémentaire (PSC) ;
- ouverture de négociations sur le télétravail.

Relativisons cependant ces annonces, car l'augmentation de promotion sera amenuisée par l'hémorragie des effectifs, et concernant les droits syndicaux, de nombreux freins sont en parallèle mis à l'exercice de ce droit.

Dans son intervention, la Fédération des Finances Publiques a rappelé son profond désaccord avec les politiques menées et la poursuite des réformes dans ce contexte sanitaire : NRP, transfert de missions des Douanes aux Finances Publiques, transfert de missions à l'Agriculture et préfectoralisation pour la CCRF, fermeture de caisses, externalisation de missions à la caisse des dépôts, fusion CT-CHSCT, attaque de l'action sociale avec la liquidation des centres de Vacances EPAF... La fédération a exigé la refonte du dialogue social à la DGFIP, comme demandé dans une lettre au Ministère proposant de nombreuses négociations et restée sans réponse depuis 18 mois ! Elle a également évoqué la multiplication des discriminations syndicales et son inquiétude sur les questions d'égalité Homme/Femme.

Hormis les annonces à minima du Ministre et de l'engagement d'une prochaine rencontre avec des propositions sur le dialogue social, où la CGT portera l'exigence d'ouverture de négociations sur l'ensemble des sujets précités, le bilan est bien maigre et les remerciements appuyés en début et fin de séance sonnent bien creux !

Info CDAS (Conseil Départemental de l'Action Sociale)

Le 21/01/2021, la Commission Exécutive de la
CGT FINANCES PUBLIQUES 21 a décidé d'élire à l'unanimité
un nouveau membre titulaire pour représenter notre section au CDAS :

Catherine MONOT

Contrôleur au Pôle de Recouvrement Spécialisé au CFP Boudronnée
catherine.monot@dgfip.finances.gouv.fr

Tel : 03 80 28 68 87

Notre suppléant CGT du CDAS est : Nicolas Baudry
nicolas.baudry@insee.fr/ 03-80-40-67-92

Un CDAS aura lieu le **19 mars prochain** avec pour ordre du jour :

-Budget CAL 2021

-Programmation des actions 2021

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions/demandes à Catherine par mail.

Toutes les idées sont les bienvenues !

RDV CHSCT

Prochain groupe de travail: 18/03/21

Prochaine séance plénière : 23/03/21

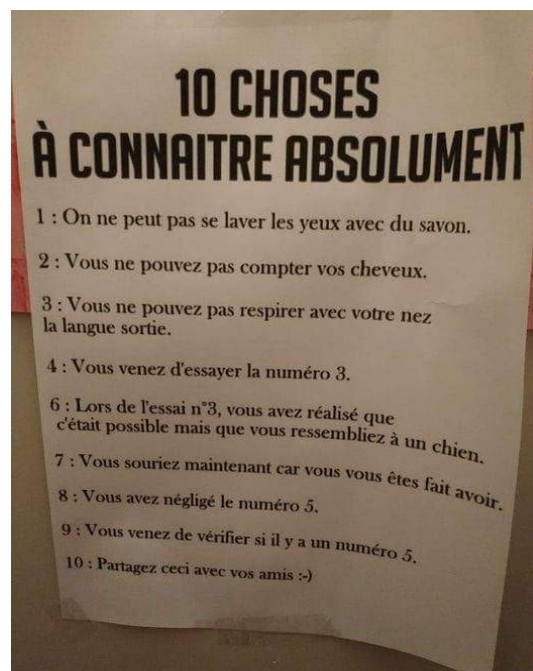
Si vous rencontrez des difficultés dans
votre travail et pour toute question,
n'hésitez pas à contacter les membres
de l'instance :

pascal.lhomond@dgfip.finances.gouv.fr

annie.hautin@dgfip.finances.gouv.fr

camille.thiriet@dgfip.finances.gouv.fr

Les P'tites Blagues de la Cégette



La P'tite Recette de la Cégette : la Croziflette

Ingrédients : 400g de crozets, 1 oignon, 4 CS d'huile d'olive, 250 g de crème fraîche, 125 g de vin blanc, 1 paquet de lardons, 1 reblochon (ou autre fromage mais ça devient une croziflette revisitée : raclette, morbier, fromage de votre choix)

Préparation : faire cuire dans une casserole d'eau bouillante les 400g de crozets pendant 18 mn, égoutter et transvaser dans un plat à gratin beurré. Préchauffer le four à 200°C. Hacher l'oignon finement et le faire revenir dans une poêle, dans l'huile d'olive, avec les lardons. Puis ajouter la crème fraîche, le vin blanc, le sel, le poivre et laisser mijoter 2 mn à feu doux. Verser la préparation sur les crozets, puis ajouter le reblochon coupé en morceaux. Faire cuire au four (mode chaleur tournante) 20 mn à 200°C.



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site